

FICHE SPÉCIFIQUE SALLE MUSCADET

<u>CAPACITÉ D'ACCUEIL (y compris les enfants)</u>	
ASSIS	50
<u>MOBILIER ET VAISSELLE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Tables et chaises pour 50 personnes, - 1 frigidaire, - 1 évier. 	
<u>HORAIRES DE MISE A DISPOSITION</u>	
<p>La salle est mise à votre disposition <u>à partir de 8 H 30</u> le jour de la manifestation.</p>	
<u>CONDITIONS D'OCCUPATION</u>	
<p>Vous devez désactiver l'alarme pour entrer dans la salle (plan joint), et la réactiver à la fin de la manifestation.</p> <p>La salle devra être libérée de tout occupant à 2 heures du matin. (Aucun couchage n'est autorisé dans cette salle). Interdiction formelle d'installer de la musique à l'extérieur de la salle.</p> <p>Interdiction formelle d'installer de la musique à l'extérieur de la salle. Interdiction formelle d'installer tables et chaises sur les pelouses afin d'éviter toute dégradation de l'arrosage intégré. Interdiction formelle d'installer des barnums aux alentours de la salle.</p> <p>Avant de quitter les lieux, les utilisateurs devront s'assurer de la fermeture des portes et fenêtres des locaux mis à leur disposition, ainsi que de l'extinction des lumières et du chauffage.</p> <p>L'utilisateur devra signaler en mairie au moment de la réservation l'apport éventuel de matériel électrique nécessitant une puissance supérieure à 16 ampères.</p>	
<u>REPAS</u>	
<p>Cette salle ne peut accueillir les manifestations comportant la préparation de repas ou le stockage de denrées alimentaires. Les matériels mis à disposition dans la salle ne permettent pas ces utilisations particulières qui y sont donc interdites. Seuls les plats apportés ou préparés à l'extérieur (buffets froids, vins d'honneur, galettes des rois, sandwiches, ...) sont admis.</p> <p>Il peut être fait appel à des professionnels disposant d'un véhicule-cuisine conforme, permettant la préparation et le maintien en température des plats au sein de ce véhicule jusqu'à leur distribution dans la salle.</p>	
<p>Pour les salles qui ne sont pas équipées en vaisselle ou pas suffisamment, le Comité des Fêtes de Vieillevigne loue assiettes, verres et couverts, vous pouvez contacter Monsieur Hubert POGU, tél : 02.40.02.06.12 de 18 H à 20 H.</p>	

NOTICE DE FONCTIONNEMENT

1 – DISPOSITIFS DE SECURITE

PORTES

Les portes équipées de ferme porte doivent rester fermées après chaque passage.
Les sorties de secours doivent rester libres d'accès.

ALARME INCENDIE

Commandes manuelles :

Les boutons poussoirs de couleur rouge près des portes de sortie sont à utiliser exclusivement en cas d'incendie : leur action déclenche l'alarme générale annonçant l'évacuation du bâtiment.

Le message sera diffusé pendant 5 mn.

Prévenir les services municipaux du déclenchement de l'alarme lors de la restitution des clés.

EXTINCTEURS

Les extincteurs ne doivent être utilisés qu'en cas d'incendie.

ARMOIRE ELECTRIQUE

La manette de réarmement, en cas de coupure d'électricité, est située dans l'armoire électrique **inaccessible** au public.

Prévenir en cas de problème les services de la mairie.

2 – ECLAIRAGE

Eclairage extérieur

L'allumage des lampes est commandé par des détecteurs de présence avec minuterie.

3 – CHAUFFAGE

Ne pas toucher au chauffage. Les réglages sont prédéfinis.

4 – MOBILIER

Des chaises, tables sont à disposition des utilisateurs. Il appartient à chacun de remettre en place le mobilier après utilisation.

5 - ENTRETIEN

Chaque utilisateur doit restituer la salle rangée et propre. Des balais sont à disposition dans le placard.

Les ordures ménagères devront être déposées dans les conteneurs du local poubelles, à l'extérieur du bâtiment.

En cas de sinistre :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la panique et procéder à une évacuation dans le calme ;
- Assurer la sécurité des occupants ;
- Ouvrir les issues de secours ;
- Alerter les pompiers (18) ;
- Le SMUR (15 ou 112) ;
- La police (17) ;
- L'élú d'astreinte de la commune :
06-21-72-84-23



Bonhomme vert allumé : alarme désactivée, vous pouvez accéder à la salle.

Dans le cas contraire, passer le badge pour désactiver.

Passer lentement le badge le long du boîtier, elle se déclenche au niveau de ce signe.

Le bonhomme s'éteint : l'alarme est enclenchée, sortez de la salle.
Fermer la salle à l'aide de la clé du trousseau.